Gestion de crise/sécurité intérieure

Par **anatole5**, le **01/05/2017** à **21:37**

Bonjour

J'étais venu vers vous, il y a quelques temps concernant mon projet de débuter une licence de droit (à distance).

J'ai affiné mon projet, je m'intéresse depuis quelques temps à la sécurité intérieure et la gestion de crise.

J'ai fait plusieurs recherches et en effet il existe de nombreuses formations : DU, Master notamment.

Ma question est quel parcours est privilégié pour l'accès à ces formations ?

Merci

Anatole 5

Par **anatole5**, le **04/05/2017** à **15:40**

Je me permets de relancer le sujet afin d'avoir des conseils et infos

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/05/2017** à **15:46**

Bonjour

Oui vous avez bien fait. Malheureusement je ne suis pas en mesure de répondre à votre question qui est assez spécifique. J'espère qu'un de nos membres saura vous répondre. Après je peux déjà vous dire que de manière générale un Master est tout de même mieux qu'un DU.

Par **anatole5**, le **04/05/2017** à **21:23**

Bonjour

Merci pour votre réponse. J'ai fait quelques recherches, il y a en effet des DU et Masters qui s'ouvrent de plus en plus (Gestion des risques NRBC, sécurité intérieure...). Comme je l'avais précisé dans la présentation, je suis étudiant en soins infirmiers nous avons avec le DE le grade licence (c'est un grade donc il n'ouvre pas à toutes les formations et/ou parfois sous certaines conditions).

J'avais aussi demandé des infos sur la licence de Droit qui m'ouvrirait certaine porte cependant je pense passer par une capacité avant car même titulaire du bac je n'ai pas les "bagages" pour suivre une licence de droit.

Mais je reste motivé par l'idée, et en recherche d'infos :)

Merci !!

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/05/2017** à **07:01**

Bonjour

[citation] je pense passer par une capacité avant car même titulaire du bac je n'ai pas les "bagages" pour suivre une licence de droit.[/citation]

Qu'entendez vous par bagages ? Parce qu'on peut dire la même chose pour tout les étudiants qui s'inscrivent en 1ère année de licence.
La 1ère année est justement là pour vous inculquer les bases.

Par **anatole5**, le **05/05/2017** à **09:19**

Bonjour

Merci pour votre aide. Je n'ai aucune base solide (J'ai fait un bac ST2S) donc il serait je pense plus judicieux que je passe par une capacité avant.

Par **LouisDD**, le **05/05/2017** à **10:11**

Salut

Vous savez j'ai passé un bac ES, et à part en introduction à l'économie, je n'étais pas plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

prêt qu'un autre étudiant...

Le droit c'est de la rigueur, du travail (un peu beaucoup à la folie passionnément...) et un apprentissage de la méthodologie constant.

A la limite vous serez pénalisé par votre bac si vous n'avez pas l'habitude de bien rédiger... Et encore...

À plus

Par **anatole5**, le **05/05/2017** à **13:19**

Merci beaucoup, que c'est une question que je me pose : Dans tous les cas je passerai par une université à distance, c'est aussi pour ça que je souhaitai faire une capacité avant car il est vrai qu'à distance, il n'y a pas la même dynamique disons.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés